

La CFTC Orange a analysé le bilan de développement des compétences 2024, et le constat est clair : si les chiffres présentent une façade acceptable, la réalité est bien plus préoccupante.



### Des chiffres à relativiser

- Le volume d'heures de formation par salarié augmente de 20 minutes, passant à 29,9 heures/an. La direction s'en félicite, mais cela représente à peine plus de 4 jours de formation par an ! Est-ce suffisant pour faire face aux mutations technologiques et organisationnelles constantes ?
- Le taux d'accès à la formation atteint un "flatteur" 109% selon la direction. Mais ne nous y trompons pas ! Ce chiffre est artificiellement gonflé par les départs de salariés formés en 2024, qui ne sont plus comptabilisés dans les effectifs.
- Le distanciel prend une place prépondérante (48% des heures de formation), soulevant des questions légitimes sur la qualité pédagogique et l'efficacité réelle de ces formations. S'agit-il de véritables actions de formation ou de simples actions d'information ?



### Des signaux d'alerte à ne pas ignorer

- L'enquête SECAFI est sans appel : la formation est l'un des sujets qui se sont le plus dégradés entre 2021 et 2024. Les salariés ont le sentiment que les formations se résument trop souvent à de l'information.
- Malgré les programmes mis en avant par la direction (Masterclass Excellence Client, ACCA, Nomade Académie...), leur impact reste limité. Le Masterclass n'a bénéficié qu'à 8 salariés et sa visibilité est quasi inexistante.

## La CFTC Orange demande

- ✓ **Une véritable politique de formation ambitieuse et qualitative** qui réponde aux besoins réels des salariés et anticipe les évolutions de nos métiers.
- ✓ **Des moyens conséquents** pour garantir le développement des compétences de tous, sans se contenter de chiffres "flatteurs" et d'effets d'annonce.
- ✓ **Des moyens conséquents** pour garantir le développement des compétences de tous, sans se contenter de chiffres "flatteurs" et d'effets d'annonce.
- ✓ **Une attention particulière à la qualité pédagogique des formations**, notamment en distanciel, pour garantir leur efficacité et leur impact sur le terrain.
- ✓ **Une meilleure communication et un accès équitable** aux dispositifs de formation pour tous les salariés.

La formation n'est pas une option, c'est un investissement essentiel pour l'avenir de chaque salarié et pour la pérennité de l'entreprise !

La CFTC Orange se battra sans relâche pour que la formation soit enfin considérée comme la priorité absolue qu'elle doit être.

Ensemble, exigeons le droit à une formation de qualité !

